

7 avril 2000, France

Allocution à l'occasion du Conseil régional Rhône-Alpes

Madame la Présidente du Conseil régional,

Monsieur le Délégué général,

Je ne surprendrai personne si je vous parle du Québec, du Québec d'aujourd'hui. Plusieurs d'entre vous le connaissent déjà, du moins en partie. Parce que vous êtes de ces 400 000 Françaises et Français qui, chaque année, vont passer leurs vacances au Québec. Parce que vous avez été l'un ou l'une des 80 000 jeunes qui, depuis trente ans, traversent l'Atlantique pour des séjours culturels ou professionnels. Parce que vous y avez de la famille ou parce que vous ou l'un de vos enfants y avez étudié. Le Québec est de langue française, et les Québécois sont très souvent bilingues. Sur un peu plus de 7 000 000 d'habitants, on retrouve 6 000 000 de francophones, principalement d'origine française.

Vous êtes nombreux à apprécier notre fleuve majestueux, nos rivières indomptées, nos lacs innombrables, nos forêts giboyeuses, le sentiment d'enivrement que procurent les grands espaces. Oui, le Québec, avec ses 1,5 million de km², représente une réserve naturelle exceptionnelle et offre à ses habitants une qualité de vie enviable. Cette connaissance du Québec est aussi largement due aux artistes québécois qui font maintenant partie du paysage culturel français. Enfin, vous connaissez certainement la relation politique directe et privilégiée entre la France et le Québec. Les rencontres alternées régulières avec mon homologue français et les relations soutenues des membres des équipes ministérielles respectives renforcent une affinité de pensée politique. Cette communauté d'esprit est d'autant plus remarquable qu'elle n'a jamais souffert des changements électoraux voulus périodiquement par les peuples du Québec et de la France.

En 1791, au moment où la Révolution grondait en France, le Québec obtenait sa première assemblée législative par l'Acte constitutionnel de 1791. Le parlementarisme québécois, aujourd'hui vieux de plus de 200 ans, voyait le jour. D'un contrepoids à l'autocratie du gouverneur de l'Empire britannique, l'Assemblée nationale du Québec est devenue le lieu légitime de l'expression des volontés du peuple québécois. Notre longue pratique de la démocratie parlementaire renforce notre ferme conviction que seul le peuple du Québec et son Assemblée nationale peuvent décider de son présent et de son futur. Aujourd'hui, les phénomènes de la mondialisation et de l'intégration des économies obligent les pouvoirs nationaux à redéfinir leurs politiques en fonction d'ensembles juridiques et économiques beaucoup plus vastes. Dès lors, plusieurs craignent une atteinte à la prérogative des États d'agir en fonction des intérêts et des droits de leurs citoyens.

Il faut se prémunir contre ce danger. Sur ce point, Français et Québécois sont en symbiose. Nous reconnaissons que cette ouverture des peuples et des économies est une véritable occasion de progrès mais n'acceptons pas que ce développement se fasse sans règle sous la seule condition du capital. Les États doivent s'entendre pour baliser cette recherche d'un mieux-être, en garantissant certains droits fondamentaux et en favorisant certaines solidarités. Nous ne pouvons, au seul nom du profit et du commerce, mettre en péril ce que nos sociétés ont mis bien du temps à reconnaître et à confirmer. Nous disons que la

mondialisation des échanges ne peut pas être que commerciale ou économique. Ce doit être aussi la mondialisation des langues, du savoir, des droits et des solidarités. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas modifier des façons de faire ou de penser. Le monde évolue et ses acteurs doivent s'adapter.

Au Québec, une de nos premières rencontres avec la mondialisation s'est présentée au milieu des années 90 sous la forme d'une perte de contrôle de nos dépenses publiques et d'un déficit annuel de 6 000 000 000 \$ canadiens, soit plus de 28 000 000 000 de francs. Conjugée à un taux de chômage atteignant les 12 % et à des impôts trop élevés, cette situation mettait en péril notre capacité de prendre notre place sur les marchés internationaux. En octobre 1996, j'ai invité les milieux patronaux, syndicaux, gouvernementaux et associatifs à se réunir dans le cadre d'un Sommet sur l'économie et l'emploi pour s'attaquer à ce problème. J'ai fixé un objectif: dégager un consensus sur l'assainissement des finances publiques et la relance de l'emploi. L'exercice n'a pas été facile. Il était même, à certains égards, périlleux. Mais grâce à la mobilisation active de tous, nous sommes arrivés à nous entendre sur des directions fondamentales. Résultat: le déficit budgétaire du gouvernement a été éliminé l'an dernier, un an plus tôt que prévu, sans augmentation d'impôts ni bouleversements sociaux majeurs. Pour une troisième année consécutive, mon gouvernement a présenté un budget équilibré. Cela nous a permis, dès cette année, d'annoncer près de 22 000 000 000 de francs en baisse d'impôts, plus de 14 000 000 000 de francs additionnels pour la santé et les services sociaux, et 4 700 000 000 de francs pour l'éducation. Le taux de chômage, quant à lui, est redescendu à 8,3 %, du jamais vu depuis 1976.

Laissez-moi vous parler un peu des relations France-Québec, les convergences entre nos deux sociétés sont nombreuses. Nous avons une vision commune des enjeux jugés vitaux pour nos deux sociétés. Lors de notre précédente rencontre, à la fin de 1998, votre premier ministre, Monsieur Jospin, et moi-même avons identifié un certain nombre de thèmes sur lesquels nous souhaitons que nos Administrations et nos sociétés civiles échangent et coopèrent. Vous me permettrez d'expliciter brièvement ces thèmes, toujours d'actualité: La France et le Québec se sont engagés résolument sur la voie de la nouvelle économie, basée sur le savoir et l'innovation. La priorité accordée au développement des technologies de pointe vise à renforcer cette capacité d'innovation bien présente en France et au Québec.

La France et le Québec parlent la même langue et ont une histoire commune bien que leurs réalités s'inscrivent sur des continents différents. Notre intérêt à « valoriser notre identité commune » trouve son écho sur le terrain multilatéral par le principe de la diversité culturelle sur lequel je reviendrai de façon particulière. Les jeunes constituent la « ressource première et fondamentale » de notre avenir. Il est difficile de parler de progrès lorsque plusieurs de nos concitoyens les plus jeunes sont exclus de la participation à la vie économique, sociale et politique. L'intégration des jeunes et la formation sont des priorités pour nos deux sociétés. Le renversement des pyramides des âges constitue pour l'ensemble des sociétés occidentales un défi socio-économique nouveau. L'adaptation au vieillissement de la population nécessite que l'on se penche rapidement sur la compréhension de ce phénomène, afin d'en mieux cerner les impacts et d'assurer aux personnes âgées toute leur place dans la société.

L'évolution des technologies de l'information et de la communication modifie les relations

économiques et sociales des citoyens. Le progrès technologique sera véritablement une source de progrès s'il contribue au renforcement des droits et des devoirs des citoyens-consommateurs de biens et services marchands et non marchands. Dans ce contexte, il faut éviter de placer le citoyen-consommateur dans une zone qui échappe au droit. Nous travaillons donc à l'établissement de règles, de normes et de mécanismes assurant la protection des droits de nos concitoyens, notamment en matière de commerce électronique. L'économie sociale et solidaire concerne ce champ de l'économie souvent méconnu et pourtant très structurant pour nos sociétés. Il s'agit là d'entreprises privées, offrant des biens ou des services compétitifs. Ces organismes ont une structure juridique et une composition de leur actionnariat qui présentent un intérêt sociétal tout à fait particulier.

Des experts français et québécois travaillent à mieux saisir l'action et l'ampleur de ce type d'entreprises son apport à la vie de nos économies et les conditions de son développement. Ces liens politiques, institutionnels et culturels que je viens d'évoquer sont habituellement assez bien connus des milieux français. Ce qui l'est moins, c'est l'essor de la relation économique entre nos deux sociétés. Il est favorisé, d'une part, par des conditions structurelles et, d'autre part, par notre affinité de pensée politique à l'égard des grands mouvements d'intégration économique. L'économie du Québec est en pleine mutation. Les entreprises québécoises, souples, innovatrices et tournées vers les marchés extérieurs, s'intègrent rapidement à la nouvelle économie. Le savoir-faire de ces entreprises fait du Québec un chef de file dans de nombreux secteurs de pointe tels que l'aérospatiale, les technologies de l'information, les biotechnologies et la pharmaceutique. Le Québec possède tous les atouts pour manœuvrer avec succès sur l'échiquier économique mondial.

Notre ouverture sur le monde passe tout naturellement par la France qui est, après les États-Unis et le Royaume-Uni, le troisième partenaire international du Québec. En 1999, 13 projets majeurs d'investissement français au Québec ont contribué à la création ou au maintien de quelque 1 500 emplois. Plus de 70 % des 350 entreprises françaises établies au Canada le sont au Québec, ce qui en fait la plus forte concentration d'entreprises françaises en Amérique du Nord. À elles seules, les 29 entreprises rhônalpines établies au Québec ont contribué à la création de plus de 500 emplois. L'investissement québécois en France, bien que plus récent, est aujourd'hui très vigoureux: plus de 125 filiales d'entreprises québécoises sont maintenant implantées chez vous, dont 14 en Rhône-Alpes.

Plus de 12 500 emplois français proviennent de ces entreprises. Les plus importantes, Quebecor, Cascades et Bombardier, fournissent des produits et des biens qui font partie de votre vie quotidienne, qu'il s'agisse de papier, de matériel de transport, d'avions ou de magazines. Le partenariat entre entreprises françaises et québécoises offre un potentiel quasi illimité sur les marchés de l'Amérique et de l'Europe, en plus de faciliter leur pénétration de marchés tiers tels que l'Europe de l'Est, l'Afrique ou l'Asie. Une alliance a été conclue entre Alstom et Bombardier pour le train rapide Boston-Washington. Il ne faut pas oublier le partenariat entre petites et moyennes entreprises, particulièrement dans des secteurs de pointe tels que les technologies de l'information et les biotechnologies. Sous toutes ses formes possibles, la relation économique franco-québécoise est bien vivante et dans un processus de développement irréversible. Sous toutes ses formes possibles, la relation économique franco-québécoise est bien vivante et dans un processus de développement irréversible.

Une autre préoccupation à laquelle nous attachons la plus haute importance, et qui concerne aussi la France, est la protection de la langue française et de la diversité culturelle en Amérique du Nord. Le Québec a longtemps fait valoir l'importance de promouvoir sa spécificité culturelle dans l'ensemble canadien et nord-américain. Aujourd'hui, cette défense de notre identité déborde largement nos frontières immédiates. Elle s'étend à l'ensemble des continents. C'est à ce niveau et dans cette optique que se situe l'engagement du Québec dans le débat sur la diversité culturelle. Le principe de la diversité culturelle est pour nous un des principaux enjeux de la mondialisation. Il déborde les strictes « industries culturelles » et concerne la diversité économique (entreprises privées, d'État et d'économie sociale et solidaire). Il affecte la prérogative des États de disposer de législations, de politiques et de programmes qui font la promotion de la culture nationale et renforcent les identités nationales.

C'est à ce niveau et dans cette optique que se situe l'engagement du Québec dans le débat sur la diversité culturelle. Je tiens à vous dire que s'il existe une réelle complicité entre la France et le Québec, c'est qu'il existe une communauté de vues sur les enjeux et les conditions du mieux-être auquel nous aspirons tous. Bien sûr, l'histoire est là pour témoigner de la richesse de la relation franco-québécoise, mais le passé ne suffit plus à l'avenir. Notre relation est forte, d'abord parce qu'elle se fonde sur une vision partagée de ce que doit être demain. Elle est appelée à grandir encore parce qu'elle sait faire l'adéquation de nos intérêts respectifs. C'est le véritable sens du mot « partenariat ». Ce partenariat, j'ai eu l'occasion, tout au long de ce trop bref séjour en Rhône-Alpes, de l'apprécier. La région Rhône-Alpes et le Québec ont à plusieurs égards des similitudes et des complémentarités. Cela ne peut que favoriser un rapprochement déjà bien amorcé par le jumelage très actif de Montréal et Lyon. Contribuent également à la fécondité et à la qualité de nos rapports le dynamisme des associations France-Québec et la tenue des Entretiens Jacques-Cartier. Comme on le sait, les prochains se tiendront à Montréal, en octobre 2000. Mais il faut surtout souligner la décision de la région Rhône-Alpes d'installer à Montréal, il y a dix ans, une représentation économique. Elle a ainsi été la première région française à conclure un plan d'action avec le Québec, en 1994.

Avant de conclure, laissez-moi rappeler que nous avons un devoir commun à l'égard des jeunes: celui d'en faire des acteurs importants de notre coopération. Je sais que vous faites beaucoup pour favoriser la venue de vos étudiants dans les établissements universitaires québécois. Je n'ignore pas que la mobilité des étudiants québécois vous préoccupe, que vous souhaitez en accueillir davantage. Lors du dernier budget, nous avons décidé d'augmenter de 40 % le nombre de bourses d'excellence pour les études de maîtrise, doctorales et postdoctorales. Nous examinerons d'autres moyens de stimuler cette mobilité afin qu'elle soutienne nos efforts de coopération scientifique et économique en Rhône-Alpes.

En terminant, je tiens à vous rappeler notre fierté à nous associer à votre région. Son dynamisme, sa prospérité et sa jeunesse nous semblent porteurs d'avenir pour notre relation.

Je vous remercie.